

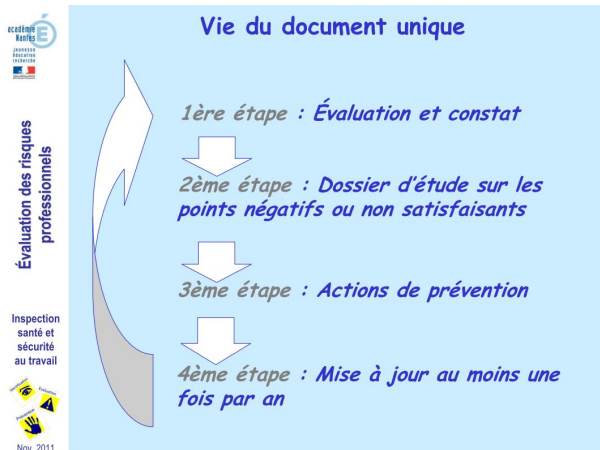


**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Directions des services départementaux  
de l'éducation nationale  
**Vie pédagogique premier degré**

## Document Unique d'Évaluation des Risques



Télécharger le [Document Unique d'Évaluation des Risques](#) - Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001

- **Première partie :**
  - Présentation du document
  - Utilisation du document
  - Responsabilités du directeur d'école en matière d'hygiène et sécurité
  - Responsabilités des communes et des maires
- **Deuxième partie : grilles d'évaluation**
  - Compléter les grilles en présence de l'assistant de prévention municipal ou d'un représentant de la collectivité territoriale
  - La page 10 est à compléter et à renvoyer à l'assistant de prévention de votre circonscription (CPC EPS) ET à remplir en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous : <http://docunic.ac-nantes.fr/main.php>
    - Les pages 11 à 19 sont à conserver dans l'établissement (dans un classeur identifié par exemple). Cette partie du document doit être mise à jour :
      - de façon systématique, au moins une fois par an,
      - en cas d'accident,
      - à la demande de l'ensemble du personnel occupant les locaux,
      - à l'occasion de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail,
      - lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque est recueillie.
    - Cette étude est à présenter en Conseil d'École et à joindre au procès verbal envoyé à la mairie et à l'IEN de votre circonscription.

[Guide pour l'élaboration du DU](#)

[Guide MEN pour les écoles](#)

[Guide MEN pour les EPLE](#)

- **Troisième partie : fiches explicatives et textes réglementaires**

*L'élaboration du document unique d'évaluation des risques  
ne constitue pas une fin en soi et doit déboucher  
sur la mise en oeuvre d'actions de prévention*

- Grilles "Actions de prévention"
  - [Tutoriel pour déclarer ses actions de prévention en ligne](#)
  - [Lien pour déclarer en ligne ses actions de prévention](#)
- Enregistrer son DUER(P) sur ETNA
  - Suivre le tutoriel relatif à l'enregistrement du PPMS et cliquer sur "Elaboration du document unique"



[Lien vers le tutoriel](#)

M.A.J. le 26/09/2018

## Dans cette rubrique

---

- [Actualités -Vie pédagogique](#)
- [Maîtrise de la langue française](#)
- [Langues Vivantes Etrangères](#)
- [Enseigner les mathématiques](#)
- [Culture scientifique et technologique](#)
- [Ecole maternelle](#)
- [Ecole inclusive](#)
- [Compétences sociales et civiques](#)
- [Les langages des arts et du corps](#)
- [Education physique et sportive](#)
- [Prévention et sécurité](#)
- [Climat scolaire](#)
- [Egalité des droits des filles et des garçons](#)
- [Education Prioritaire](#)
- [Formation de la personne et du citoyen/Représentation du monde et de l'activité humaine](#)
- [Prévention sécurité routière](#)
- [Enseigner avec le numérique-Education aux Médias et à l'Information](#)
- [Sorties scolaires](#)
- [Évaluations nationales Socle commun](#)
- [Ressources départementales](#)

## À télécharger

---

- [DUERP 1ère partie \(MAJ 09/2018\)](#)
- [DUUEP 2ème partie \(MAJ 09/2018\)](#)
  - [Format modifiable Word](#)
  - [Format modifiable Open](#)
- [DUERP 3ème partie \( MAJ 09/2018\)](#)
- Grilles Actions de prévention
  - [Format modifiable Word](#)
  - [Format modifiable Open](#)